

1. Réservation groupes

Comment réserver :

La demande de réservation est impérative et doit être effectuée : À l'aide du formulaire de réservation disponible sur le site internet de www.nausicaa.fr ou auprès de notre service réservation : de 09 h 00 à 17 h 30 tous les jours sauf samedi dimanche et jours fériés resa@nausicaa.fr tél 03 21 30 99 89.

Les conditions tarifaires « Groupes » s'appliquent pour l'ensemble des groupes, constitués de l'effectif requis à l'application de ces tarifs, et ayant fait l'objet d'une demande de réservation préalable auprès de Nausicaá, 3 jours ouvrés minimum, avant la date de visite. Toute demande de réservation adressée en deçà de ce délai sera étudiée au cas par cas en fonction des disponibilités.

Tous les membres du groupe doivent se présenter ensemble à l'entrée et au restaurant, à l'heure indiquée sur la confirmation de réservation.

Confirmation de réservation :

La réservation devient ferme, à réception par Nausicaá du contrat de réservation dûment signé, et de l'acompte de 50 % du montant de la commande, avant la date de fin d'option : dans le cas contraire les options ne seront pas maintenues.

Pour les administrations, il sera demandé un bon de commande validé par l'organisme payeur indiquant le nombre, le type de billets et le montant dû.

Pour les réservations avec restauration, le choix du menu doit impérativement accompagner le contrat signé : dans le cas contraire et sans précision 8 jours avant la date de visite, Nausicaá sera contraint d'établir les menus sans l'avis du client.

La réservation confirmée par mail entraîne l'acceptation sans restriction par le client ou son mandataire des présentes conditions, un exemplaire signé devra être joint au retour du contrat signé.

2. Tarifs et conditions d'application

Les prix des prestations s'entendent TTC (Toutes Taxes Comprises) par personne et correspondent aux tarifs en vigueur pour la date choisie. Les tarifs peuvent être sujet à modification y compris en cours de saison sans préavis.

Les conditions spécifiques liées à chaque catégorie de groupes peuvent être appliquées. Ainsi :

Un groupe scolaire ou périscolaire, composé de 80 % d'enfants :

- entre 6 et 18 ans inclus, pourra bénéficier d'une gratuité adulte par tranche de 10 billets enfants payants,
- entre 3-5 ans inclus pourra bénéficier d'une gratuité adulte par tranche de 7 billets enfants payants.

Les autres groupes pourront bénéficier d'une gratuité adulte par tranche de 20 billets payants.

Les gratuités sont accordées sur la base des effectifs réservés calculés hors chauffeur et enfant de moins de 3 ans.

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une pré-réservation – d'un tarif spécifique et d'une gratuité pour 7 payants, uniquement si la réservation émane d'une structure d'accueil.

3. Facturation-règlement

Un acompte de 50 % du montant de la commande est exigé si la confirmation parvient au service réservation entre 21 jours et 60 jours avant la date de visite.

Le solde de la commande doit être réglé au plus tard 20 jours ouvrés avant la date de visite.

En cas d'incident ou de défaut de paiement, Nausicaá se réserve le droit de suspendre l'intégralité ou une partie des commandes en cours. Il est en outre précisé que Nausicaá se réserve la propriété des Prestations, notamment des billets, jusqu'à l'encaissement de la totalité des sommes dues par le client.

Pour les règlements différés via les bons de commande ou les voucher, le paiement est exigible à réception de facture. En cas de retard de paiement, les montants impayés porteront intérêt à trois (3) fois le taux d'intérêt légal à compter de la date d'exigibilité mentionnée sur la facture jusqu'au jour de leur paiement effectif, ainsi qu'une indemnité de frais de recouvrement de quarante (40) euros. Le client sera redevable de ces intérêts sans qu'il soit besoin d'une notification préalable.

Réception des tickets à l'avance

À réception du solde ou du bon de commande, les billets seront envoyés automatiquement sauf indication contraire de votre part.

4. Commande de prestations annexes

Toute commande de prestations annexes est soumise aux mêmes conditions de paiement que la commande principale à laquelle elle est rattachée (art.3).

5. Déroulement de la prestation

Le client s'engage à se présenter aux jours et horaires précisés sur la confirmation de réservation. En cas d'impossibilité, il s'engage à avertir dans les plus brefs délais Nausicaá qui peut être amené à modifier le déroulement et la durée de la visite, ou à l'annuler, après en avoir préalablement informé le client à son arrivée.

6. Modifications et annulation

Le groupe est moins nombreux que prévu

L'effectif communiqué par le client 8 jours avant la visite, servira de base de facturation. Le client se verra remettre le nombre exact de tickets afférents à cette confirmation, pour laquelle il a effectué un règlement. Les demandes de modification ou d'annulation d'une commande doivent être notifiées par écrit au service réservation par courriel électronique, à l'adresse suivante : resa@nausicaa.fr. Elles sont soumises à disponibilité et peuvent conduire à un changement de tarification en cas de modification d'effectif.

En tout état de cause, Nausicaá appliquera les frais ci-dessous pour toute annulation partielle d'une réservation confirmée par écrit :

Jusqu'à J-9 : modification d'effectif sans frais.

De J-8 à J : Les places annulées seront facturées à 100%.

Conditions spécifiques pour les prestations annexes et la restauration.

De J-15 à J toute modification d'effectif ou annulation d'un dossier sera facturée à 100 %.

Le groupe est plus nombreux que prévu

En cas d'augmentation de l'effectif, des titres d'entrées pourront être ajoutés lors du passage en caisse du responsable de groupe selon disponibilités.

Ceux-ci devront être réglés sur place au tarif individuel (pas de facture, ni de gratuité).

Annulation totale du fait du client (billets, prestations annexes et restauration)

Toute annulation totale d'un dossier confirmé doit être notifiée à Nausicaá par écrit. Seules sont réputées acceptées, les annulations visées et validées par Nausicaá.

En tout état de cause, Nausicaá appliquera les frais ci-après pour toute annulation totale d'une réservation confirmée, non annulée dans les délais :

De J-8 à J : 100 % Du montant total facturé.

La non-présentation d'un groupe pour lequel la réservation est confirmée, et non annulée, entraînera l'application des pénalités suivantes : 100 % de frais, du montant total mentionné sur le contrat de réservation.

Conditions spécifiques pour les prestations annexes et la restauration.

De J-15 à J toute modification d'effectif ou annulation d'un dossier sera facturée à 100 %.

Annulation du fait de Nausicaá

Nausicaá se réserve le droit d'annuler toute réservation si des événements de force majeure ou des cas fortuits l'y contraignent, tels que et sans que la liste ne soit exhaustive : incendie, dégâts des eaux, tempête, impossibilité d'accès, pandémie. Dans ce cas, si la prestation ne pouvait être reportée, le remboursement serait total. Dans tous les cas le client ne pourra prétendre à aucune indemnité.

Nausicaá se réserve le droit de fermer exceptionnellement un espace pour le bon fonctionnement du site. Et cela ne pourra en aucun cas être le motif à une indemnisation pour le client.

7. Responsabilité et assurance

Durant la visite, les visiteurs sont soumis au règlement intérieur apposé à l'entrée <https://www.nausicaa.fr/article/regles-de-visite/>.

Les accompagnateurs sont responsables de leur groupe, même en présence d'un guide ou membre du personnel de Nausicaá. Chaque visiteur est responsable de tout dommage, direct ou indirect, qu'il pourrait causer à l'occasion de sa présence sur le site de Nausicaá.

En cas de perturbation, Nausicaá, se réserve le droit d'imposer une sortie immédiate aux visiteurs concernés sans recours possible. Les visiteurs expulsés dans ce contexte ne peuvent en aucun cas, obtenir le remboursement des titres d'entrée. Nausicaá décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient, susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les visiteurs.

8. Réclamation

Dans le cas de réclamations consécutives à un différend portant sur les modalités d'exécution des prestations objets des présentes, le Client s'engage à payer sans retard la partie non contestée et à indiquer aussitôt à Nausicaá le motif de sa contestation qui devra être réelle et sérieuse. Les réclamations doivent être formulées par écrit et adressées par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 8 jours après ladite prestation.

Toute facture qui n'aura pas été contestée selon la procédure ci-dessus décrite sera considérée comme acceptée.

Les présentes conditions générales de vente sont soumises tant pour leur interprétation que pour leur mise en oeuvre au droit français. À défaut de règlement à l'amiable, les différends seront portés devant le Tribunal de Boulogne sur mer, dont dépend Nausicaá.

Nausicaá est signataire de la charte de la médiation Tourisme et Voyages. L'acheteur a la possibilité de soumettre tout litige éventuel avec Nausicaá à une médiation préalable conformément aux règles prévues par cette charte. <http://www.mtv.travel/>.

L'acheteur est toujours libre de recourir aux voies juridictionnelles de droit commun, la médiation est alors caduque.

9. Traitement des données à caractère personnel

conformité RGPD du 27 avril 2016

Le traitement des données à caractère personnel de l'acheteur est licite parce qu'il est nécessaire à l'exécution du contrat de vente de billets d'accès à Nausicaá dont les prix varient en fonction de l'âge des personnes et dont les modalités de paiement supposent la communication de données à caractère personnel (article 6.1.b du règlement (UE) 2016/679 du parlement Européen et du conseil – (ci-après RGPD-du 27 avril 2016). La finalité du traitement réside exclusivement dans la formalisation nécessaire du contrat de vente.

Ces conditions générales spécifiques groupes s'inscrivent dans les CGV plus générales de visite <https://www.Nausicaá.fr/article/conditions-generales-de-vente/>.

